

**Formulaire d'admission Saison 2020-2021**

A REMPLIR EN LETTRE CAPITALE POUR UNE MEILLEURE LISIBILITE

Je, soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Tél. : _____

Adresse : _____

Lieu : _____ No postal :- _____

E-mail : _____ Nationalité : _____ Droitier Gaucher

demande, par la présente, mon admission au sein de la Société d'escrime Sarine-Fribourg, en qualité de :

Membre	Catégorie	Années	Coti. SESaF	Licence FSE	Total
Actif	Poussin = U8	>2013	350.00	75.00	425.00
Actif	Pupille = U10	2012-2011	400.00	75.00	475.00
Actif	Benjamin = U12	2010-2009	400.00	75.00	475.00
Actif	Minime = U14	2008-2007	450.00	75.00	525.00
Actif	Cadet = U17	2006-05-04	500.00	75.00	575.00
Actif	Junior = U20	2003-02-01	500.00	75.00	575.00
Actif	Sénior	>=2000	650.00	125.00	775.00
Actif	Etudiant / Apprenti		500.00	125.00	625.00
Passif			60.00	-	60.00

Remarques : Une finance d'inscription unique (30.- CHF) est facturé la première année uniquement

- Les nouveaux membres, admis provisoirement après le 31 janvier, s'acquittent de la moitié de la cotisation SESAF annuelle. Des rabais sont accordés aux familles ayant plusieurs enfants membres de la SESAF. Ces rabais ne concernent pas la licence FSE !
- La licence FSE est **obligatoire** pour les escrimeurs faisant assauts en salle.
- Le présent formulaire d'admission est à remettre au Maître d'armes en salle, rempli LISIBLEMENT.
- Nous vous prions de nous faire savoir, si, pour des raisons de confidentialité, vous ne désirez pas être visibles sur les photos du club. Par défaut, le club ne masque aucun visage.
- La location de matériel réservé fait l'objet d'un règlement spécifique, le montant de la location se paie directement au Maître ou au moniteur présent en salle.
- **Les membres pratiquent l'escrime sous leur propre responsabilité.**
- Les informations ainsi que la facture de la cotisation vous parviendront **par email!** Veuillez écrire votre adresse électronique LISIBLEMENT

Fribourg, le :

Signature du candidat :

Pour les mineurs, les parents :

Le Maître d'Armes :

Le Président :